

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

## ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La confrérie des Ames du Purgatoire.—*Suite.*—Moyens pratiques de soulager les Ames du Purgatoire.—Indulgences accordées à la confrérie.—Le centenaire de Baltimore.—Nécrologie de M. l'abbé Guertin.

*Causerie agricole* : Propos d'Etable.

*Sujets divers* : L'avenir de l'Industrie laitière.—L'ouvrier agricole et l'ouvrier d'atelier.—L'agriculture en progrès.—Le travail de la femme du cultivateur.—Avantages qu'offrent les petites terres sur les grandes.—Maximes Agricoles.

*Choses et autres.*

*Recettes* : Moyen de s'assurer si on a mêlé de la chicorée au café.—La migraine.

Malgré l'appel à tous nos abonnés de payer leur abonnement cet automne, il en est encore qui n'ayant pas répondu. Que ceux là ne soient pas étonnés si nous usons de rigueur envers eux s'ils prolongent encore ce retard au-delà de cette saison.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La confrérie des Ames du Purgatoire.*—(Suite.)—*Avantages de la confrérie.*—1o. Chacun des membres a part à toutes les bonnes œuvres et aux mérites des différents membres de la confrérie, pendant sa vie et après sa mort, ainsi qu'aux grand'messes et services que la confrérie fait chanter pour les âmes du purgatoire à mesure que ses

ressources le lui permettent; or, quel avantage d'avoir part à tant de bonnes œuvres, comme si on les avait faites soi-même! Voilà l'avantage des associations.

Quel avantage, en particulier, d'avoir part à tant de grand'messes et de services, pendant notre vie et après notre mort, quand tant de personnes n'auront peut-être pas même un seul service chanté pour eux après leur mort! Et tout cela pour une légère aumône de 10 centins! Il est bon de se rappeler aussi que les mérites des membres de la confrérie augmenteront en proportion du nombre de ces membres. Il est donc de l'intérêt de chacun des associés de travailler à en augmenter le nombre autant que possible; et ceux qui enverront au directeur les noms de 100 associés, ou le montant de dix piastres pour les âmes du purgatoire, auront l'honneur d'être classés parmi les bienfaiteurs de la confrérie, et l'avantage de recevoir les documents qu'elle fera imprimer de temps à autres.

2o. Les membres sont protégés, en ce monde, par l'intercession des âmes auprès de Dieu, en proportion de leur zèle à les soulager; et après leur mort, ils seront épargnés, par le Seigneur, en proportion de leur charité envers elles.

3o. Nous serons plus heureux et plus glorieux dans le ciel en proportion que nous avons eu part à plus de mérites, tel qu'expliqué ci-dessus.

### Moyens pratiques de soulager les Ames du Purgatoire.

1o. Se tenir en état de grâce, afin que le mérite de nos œuvres ne soit pas perdu.

2o. Vivre dans une espèce de société avec les âmes, en s'occupant constamment de les soulager, en offrant pour elles toutes nos œuvres.

3o. Faire cession du mérite satisfaisant de nos œuvres